

Relevé de décision de la CE de l'UD du 03 mars 2017

ARLIX Lucie	<u>Présent-e</u>	FAYET Yvan	<u>Présent-e</u>	LAVERGNE Véronique	<u>Présent-e</u>
AUDUBERT LALANDE Gwladys	Excusée	FOUCHONNET Woody	<u>Présent-e</u>	MAGES Chantal	Excusé
AZZOUG Evelyne	Excusée	GALLIENNE Sophie	<u>Présent-e</u>	MARCHAND Wally	<u>Présent-e</u>
BARRAUD Sandrine	<u>Présent-e</u>	GASTOU Patrick	<u>Présent-e</u>	MINBIOLLE Sylvain	<u>Présent-e</u>
BOULAY Raynald	<u>Présent-e</u>	GEREAUD Eric	<u>Présent-e</u>	MONTENON Joël	<u>Présent-e</u>
BOURINET Melina	<u>Présent-e</u>	GUENARD Sandrine	<u>Présent-e</u>	PARISSE Wilfried	Excusé
BOURLAND Freddy	Excusé	GUIMBERTEAU Joël	<u>Présent-e</u>	PASCAUD Christian	<u>Présent-e</u>
CHAILLOU Christophe	Excusé	GUYTON Magalie	<u>Présent-e</u>	PETRY Mélanie	Excusée
DELAUGE Patrick	<u>Présent-e</u>	LABLANCHE Michaël	<u>Présent-e</u>	SALLOT Christophe	<u>Présent-e</u>
DESVAUD Bruno		LACOUX Pascal	<u>Présent-e</u>	SEBIRE Thierry	<u>Présent-e</u>
DUMOUSSEAU Samantha	<u>Présent-e</u>	LAGARDE Jean-Marie	Excusé		
<i>INVITÉS :</i>					
AUDIDIER Renaud	<u>Présent-e</u>	USR		COLL. HORTE et TARDOIRE Anthony PONTAC	<u>Présent-e</u>
MARTIN Véronique	Excusée				

Présents / excusés

1/ Présentation des camarades :

Un tour de table a été effectué afin que chacun se présente en indiquant ses mandats actuels.

2/ Règles de fonctionnement de la CE et procédures financières / Michaël LABLANCHE

Règlement adopté avec amendement concernant les remboursements de frais sous invitation ou convocation via un mandat de l'UD.

3/ Débriefing du 41ème Congrès Départemental / Yvan FAYET

Organisation et logistique au point ce qui a favorisé le bon déroulement de ce Congrès avec une majorité de participants satisfaits.

Participation forte malgré la non présence de certains syndicats.

Document d'Orientation adopté à plus de 90%.

Quelques difficultés ressenties par les membres de la Commission des Mandats et Votes.

Les améliorations à apporter sont prises en compte mais le bilan de ce Congrès est très positif.

4/ Méthode de travail et organisation de la CE / Samantha DUMOUSSEAU

Voir Annexe 1 et Annexe 2

La CE a examiné et approuvé la liste des pilotes des collectifs de la direction départementale ainsi que le principe du dispositif référent (membres de la CE vis-à-vis des syndicats). → Lien interlocuteur.

Les pilotes des Collectifs, en lien avec les référents du Secrétariat vont maintenant construire les Collectifs avec les Camarades de la CE et des syndicats et s'organiser afin de pouvoir commencer à travailler ;

Les feuilles de routes seront présentées et validées par la CE de l'UD.

Une formation de Dirigeants sera mise en place avant la période estivale.

Le projet d'organiser des CE dans les ULs est souhaité, ainsi que des rencontres entre UD et les différentes ULs.

5/ Actualités : Elections TPE, journées d'action (santé, industrie,...) / Sylvain MINBIOLLE

Voir annexe 3.

Elections TPE : 25,12% pour la CGT.

Une participation insuffisante, également due à la période du déroulé de ces élections. Mais des résultats maintenant largement en tête notre organisation syndicale.

Un investissement important des différentes Unions Locales.

21 Mars 2017 / Journée de l'Industrie et des Services Publics

Proposition d'organiser une matinée d'échanges et de réflexion avec la participation des ULs, dans le but de construire un cahier revendicatif territorial avec l'ensemble des syndicats.

6/ Questions diverses :

- Invitation des membres de la CE à la 13^{ème} Conférence régionale à La Rochelle les 6 & 7 avril 2017.
- Suite à la sollicitation du parti Communiste Français de participer à un débat le 16 mars 2017, après vote, la CE refuse d'y prendre part.
- Sylvain MINBIOLLE fait un point concernant le syndicat ADMR. De plus, Claude SAUZEON nous sollicite concernant l'affaire BERNARD contre l'ADMR. La CE propose de rencontrer Claude par l'intermédiaire de Sylvain.
- Les dates des CE pour 2017 sont validées. (Voir annexe 4).

Prochaine Commission Exécutive : Vendredi 14 avril

Commission Exécutive du 3 mars 2017

Intervention Samantha DUMOUSSEAU

Ce matin, nous avons eu un premier échange, une première analyse sur le déroulement du 41^{ème} Congrès départemental. Nous devons maintenant poursuivre nos débats, notamment sur l'organisation et le fonctionnement de la CE de l'UD. Depuis la mise en place du Secrétariat à l'occasion du Congrès, celui-ci s'est réuni trois fois et a regardé principalement à la mise en place de collectifs.

De plus, les membres du Secrétariat qui sont aussi dans la composition de la CE, ont certes un rôle particulier dans la Commission Exécutive, mais ne sont pas les « supérieurs hiérarchiques » des autres membres de la CE. Chacune et chacun doit trouver sa place au sein de cette CE, se sente bien, à l'aise de pouvoir donner son point de vue dans cette direction d'UD qui est avant tout **un collectif**.

Pour certains et certaines, un mandat dans une structure CGT professionnelle ou interprofessionnelle est nouveau. Par conséquent, vous vous demandez peut-être quel est le rôle que vous devez avoir ?

Statutairement, le ou la membre de la CE, qui a été élu à l'occasion d'un Congrès, dirige le CGT et veille à l'exécution des orientations définies par le Congrès. Cela implique donc les éléments suivants :

- Avant de prendre une décision, il est nécessaire d'avoir eu un échange et une communication suffisante entre nous et lors de nos réunions statutaires ;
- Tous les membres de la CE doivent participer, s'impliquer à la prise de décisions et donc participer au minimum aux réunions de la CE.
- Cela impose aussi d'être à l'écoute des syndicats.

Afin que chaque membre puisse apprécier son rôle, le Secrétariat propose qu'une **formation des dirigeants** soit organisée avant les congés estivaux, fin juin, début juillet. Si vous en êtes d'accord, dès la semaine prochaine, nous prendrons contact avec la Formation Syndicale Confédérale pour que celle-ci nous aide à travailler un projet de stage sur un ou deux jours.

Ce matin, nos échanges doivent essentiellement porter sur l'organisation de notre Commission Exécutive. Je le disais au départ, chacun et chacune compte pour un, pour une. Chacun en fonction de ces disponibilités sera amené à suivre un ou plusieurs syndicats du département. Cela veut dire que les membres de la CE auront un lien privilégié, une écoute, une démarche de transmission d'information vis-à-vis des syndicats. C'est ce que l'on appelle **être référent de syndicats**.

A la prochaine CE, le Secrétariat vous proposera la liste des syndicats avec leurs coordonnées, qui seront répartis entre nous tous. Cette liste courra pour tout le mandat. Les syndicats seront informés du membre de la CE qui sera son interlocuteur.

Cette démarche vise à faciliter et à renforcer les liens entre l'UD et ses organisations. Par conséquent, l'UD doit aussi déployer son activité dans la proximité et être aux côtés des Unions Locales. Dans cette CE, la plupart des ULs sont représentées par leur Secrétaire général-e. Ils ont été élus par le Congrès et donc participent aux prises de décisions, aux votes. La nécessité de travailler ensemble, notamment UD / ULs est plus que d'actualité. La cohérence CGT dans le territoire doit nous permettre de franchir un cap, notamment dans le déploiement de nouvelles bases et le renforcement de nos bases actuelles.

Le Secrétariat vous propose de maintenir **les rencontres UD / ULs** dans une périodicité qui reste à définir. Jusqu'à maintenant, ces rencontres se faisaient une fois par trimestre. Je pense que nous devrions avoir un bilan de ces différentes rencontres du précédent mandat pour savoir ce que cela a produit et sur quelle démarche nous devons poursuivre ou pas.

A la prochaine CE d'avril, le Secrétariat devra fournir ces éléments afin que nous décidions ensemble de la feuille de route donnée à ces réunions UD / ULs, qui seront animées par le responsable à la Vie Syndicale et/ou les animateurs chargés de la Vie Syndicale.

Aujourd'hui, je vous propose qu'avec les ULs, nous maintenions l'organisation de nos CE au moins une fois par mandat dans les différents territoires structurés en ULs. Cela veut dire que nous avons 6 ULs et que celles-ci, si elles en sont toujours d'accord pourraient nous accueillir de temps en temps pour l'organisation de nos réunions de CE d'UD.

J'en profite pour vous dire, que vous avez dans vos pochettes les propositions de dates de CE à valider aujourd'hui.

Maintenant, j'en viens aux différents collectifs qui vont vous être proposés. Comme vous pouvez le voir, la tâche est ambitieuse. **L'identification de ces collectifs** s'est imposée par nos résolutions, nos décisions à l'issue du 41^{ème} Congrès et par notre responsabilité d'organisation syndicale et par nos choix de fonctionnement.

Le Secrétariat vous demande ce matin :

- D'examiner la liste des collectifs et leurs pilotes (ci-joint)
- De faire les modifications nécessaires ;
- Ensuite de valider.

Ces collectifs ne seront pas animés que par les membres du Secrétariat. Les membres de la CE de l'UD vont être sollicités. Par contre, chaque membre du Secrétariat sera référent, par l'intermédiaire des animateurs du collectif. Ceux-ci, en lien avec le référent du Secrétariat, seront chargés par la suite de construire le collectif avec des membres de la CE et des Camarades de syndicats.

Afin de commencer au plus vite à travailler, les feuilles de route de chaque collectif seront présentées dans les prochaines CE. D'ores et déjà, des sollicitations ont été faites pour composer les collectifs. Cela va se poursuivre à la suite de cette CE. Les membres de la CE peuvent aussi dès à présent donner leur désir de participer à un ou plusieurs collectifs de travail.

Pour finir, un élément de communication à vous transmettre, surtout aux nouveaux membres. Au mandat précédent, nous avons décidé que chaque membre de la CE devait recevoir les informations émanant de la Confédération, notamment le Panorama de la Presse et l'Actualité Confédérale. Il est vrai que cela fait d'un coup beaucoup de mails. Ces deux mails quotidiens ne sont destinés qu'aux membres de la CE et de la CFC de l'UD et ne doivent pas être relayés aux syndicats.

En ce qui concerne notre communication interne entre membre de la CE de l'UD et avec les Syndicats, très rapidement, nous prendrons le temps nécessaire d'en débattre.

Maintenant, place au débat.



COLLECTIFS
Validés en CE du
03 mars 2017

NOM DU COLLECTIF	REFERENT (membre du secrétariat)	ANIMATEUR DU COLLECTIF	COMPOSITION DU COLLECTIF A COMPLETER	COMMENTAIRES
1/ Issus des résolutions du 41^{ème} congrès				
Collectif « conférence territoriale »	Sandrine BARRAUD et Michaël LABLANCHE	1 membre de la CE		
Collectif UGICT	Michaël LABLANCHE	1 membre de la CE de l'UD	VERALLIA	
Collectif DLAJ	Sylvain MINBIOLLE	2 membres de la CE de l'UD		
Collectif « animation des élus et mandatés »	Sylvain MINBIOLLE	1 membre de la CE		
Collectif « Communication »	Thierry SEBIRE	Thierry SEBIRE		
Collectif « Politique des cadres »	Samantha DUMOUSSEAU	Samantha DUMOUSSEAU		
Collectif « Protection sociale »	Sylvain MINBIOLLE	1 membre de la CE	Hôpital de Girac	
2/ Issus de la CE UD				
Collectif jeunes	Michaël LABLANCHE			
Collectif Formation syndicale	Sandrine BARRAUD et Michaël LABLANCHE	Sandrine BARRAUD et Michaël LABLANCHE		
Collectif élections professionnelles	Sophie GALLIENNE	Sophie GALLIENNE	Renaud AUDIDIER (UL COGNAC)	
Collectif logistique	Sylvain MINBIOLLE	Joël MONTENON		
Collectif vie syndicale	Michaël LABLANCHE	Michaël LABLANCHE	Eric GERAUD	
Collectif activité revendicative	Sylvain MINBIOLLE	Sylvain MINBIOLLE		
Collectifs services publics	Sandrine BARRAUD et Thierry SEBIRE	Sandrine BARRAUD et Thierry SEBIRE		

3/ Suivi : lien avec les structures professionnelles du territoire	
CSD	Michaël LABLANCHE
USD	Samantha DUMOUSSEAU
USTM	Sandrine BARRAUD
FILPAC	Eric GEREAUD
Privé d'emploi ou précaires	Un membre de la CE
USCBA	Sophie GALLIENNE

4/ Suivi : ULS / lien avec les structures interprofessionnelles	
ULGA	Thierry SEBIRE
UL COGNAC	Samantha DUMOUSSEAU
UL CHARENTE LIMOUSINE	Sylvain MINBIOLLE
UL SUD CHARENTE	Sandrine BARRAUD
UL HORTE ET TARDOIRE	Sophie GALLIENNE
UL RUFFEC	Michaël LABLANCHE

USR	Sylvain MINBIOLLE
------------	-------------------

5/ Suivi : syndicats départementaux	
AIDE A DOMICILE	Sylvain MINBIOLLE
CHEMINOTS	Samantha DUMOUSSEAU
MINES ET ENERGIES	Samantha DUMOUSSEAU
FAPT	Samantha DUMOUSSEAU
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Michaël LABLANCHE
PTRI	Sophie GALLIENNE
PTAS	Sophie GALLIENNE
SDEN	Sandrine BARRAUD
SNADGI	Thierry SEBIRE
TERRITORIAUX	Michaël LABLANCHE
TRANSPORT	Sylvain MINBIOLLE

Mise en place : Collectif départemental « Lutter contre les idées d'extrême Droite » - Collectif départemental Egalité Professionnelle – Référent NVO

Commission Exécutive du 3 mars 2017

Intervention Sylvain MINBIOLLE

Élections TPE

Nous avons 4 614 653 inscrits en 2012 et 4 502 621 en 2016 soit moins 112 032.

Le taux de participation avait été de 10,38 % en 2012, en 2016 il est de 7,35 % soit 330 928 votants, 7306 nuls ce qui fait donc 323 622 suffrages exprimés.

La CGT avait recueilli 136 033 voix en 2012 (29,54 %) alors qu'en 2016 elle n'en recueille plus que 81 226 ce qui nous place largement en tête quand même à 25,12 % reléguant la CFDT à 10 points derrière à 15,44 %.

Régionalement, en 2012, en cumulant les résultats des 3 ex régions (Aquitaine, Limousin et P Ch) nous avons 420 437 inscrits, pour 2016 il n'y en a que 405 721 soit moins 14 716 inscrits.

50364 votants en 2012 contre 36210 en 2016 soit une chute de 14 154 votants portant le taux de participation de 11,97 % à 8,92 %.

La CGT qui recueillait 15 699 voix en 2012 (32 %) n'en compte plus que 9 334 (26,42 %) en 2016, la plaçant tout de même 1^{ère} organisation syndicale régionale, 12 points devant la CFDT à 14,49 %.

La campagne que les ULs ont menée a permis d'obtenir ces résultats qui même s'ils restent insuffisants ont permis de maintenir notre organisation largement en tête, contrairement à ce que certains nous avaient annoncé et contre le calendrier imposé par le gouvernement.

Le 7 mars, journée d'action dans la Fonction Publique

L'UD a envoyé un mail le 20/02 invitant les syndicats des 3 Fonctions Publiques à une réunion le 27/02 pour échanger sur une possible action départementale coordonnées.

L'USD (Santé) était présente pour faire part de la décision prise par les camarades d'appeler à manifester en rejoignant le cortège CGT à Bordeaux.

Étaient aussi présents à cette réunion : Syndicat CGT SDEN (Education) - Syndicat des communaux d'Angoulême et le syndicat départemental des territoriaux.

Il a été décidé de ne faire aucun appel dans le territoire de Charente car pas assez de syndicats participants à cette réunion pour prendre une décision d'action commune concernant ce 07 mars 2017.

Les préavis de grève nationaux couvrant toutes les initiatives.

Le 8 mars, journée des droits des femmes

#8mars15h40

Beaucoup de matériel est à dispo, des brassards, des badges, des affiches, ...

Un argumentaire reprend les 20 exigences pour l'égalité.

Un appel de syndicats, associations féministes, ONG et organisations de jeunesse, nous apprend qu'un rassemblement est organisé Place St Martial à Angoulême de 12h à 18h.

Plusieurs fédérations et secteurs professionnels appellent à cesser le travail à 15h40, heure à laquelle les femmes ne sont plus payées !

Le 21 mars, journée industrie

Le 22 février avait lieu les assises de l'industrie avec une organisation qui ne nous a pas permis d'envoyer des camarades Charentais.

Malgré tout, nous avons eu les infos, prise de parole, dossier presse, ...

Avec tous ces documents et la participation de quelques-uns, nous proposons de faire du 21 mars une matinée d'échange et de réflexion sur l'élaboration d'un cahier revendicatif départemental de l'industrie en lien avec des propositions de développement de services publics qui pourraient être travaillés en territoire avec les ULs.



Commissions Exécutives *dates pour 2017*

- **Vendredi 3 mars - Journée**

- **Vendredi 14 avril - Journée**

- **Mercredi 24 mai - Journée**

- **Mardi 20 juin - Journée**

- **Mardi 11 juillet - Journée**

- **Mardi 5 septembre - Journée**

- **Vendredi 6 octobre - Journée**

- **Jeudi 16 novembre - Journée**

- **Lundi 18 décembre - Journée**